

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE,

AGRICULTURE & AVIS DIVERS

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

Les localités suivantes peuvent affranchir à 10 c. les lettres pour Roanne et réciproquement : Coteau, Perreux, St-Vincent, St-Cyr, St-Pierre, Cordelle, Parigny, Coudray, Nanteuil, St-Marc de Fd, St-Jodard, Pimay, Néronde, Ste-Agathe-en-D., Viollay, Bussières, St-Cyr-de-V., Ste-Colombe, Villers, St-Maurice, Mellemeis, Chérier, Leuligny, Ouches, Mably, Pouilly-S., Châteauneuf, St-Pierre, St-Nizier, Régnay, St-Victor.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Un an, 8 francs ; — Six mois, 4 francs.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1863, dans les quatre journaux suivants : *Le Mémorial de la Loire*, *le Journal de Montbrison*, *l'Écho de la Loire* et *l'Écho Roannais*.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAÎT TOUS LES DIMANCHES.

PRIX DES INSERTIONS :

Annonces, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

Insertion gratuite de tous les articles d'intérêt public.

ON S'ABONNE, A ROANNE,
Chez M. Ferlay, imprimeur, rue du Collège, 9, et rue Bourgneuf.
Chez M. Sauzon, imprimeur, rue Impériale, 70.
A PARIS,
Chez M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.
— MM. LAFITE, BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Départ de la poste au bureau de Roanne :
5 h. 50 du m. : St-Jodard, Tarare, Cours, Thury et F., Amplepuis et F., Digoin et ligne de St-Etienne.
7 h. du m. : Belmont, Charolles et route.
11 h. du m. : lignes de Lyon, Lyon à Marseille et Paris, Amplepuis, Cours, St-Symphorien, Thury et Tarare.
7 h. du soir : toute la ligne de Paris.

TABEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS (SERVICE D'HIVER, A DATER DU 15 NOVEMBRE, ENTRE PARIS ET LYON)

Trains se dirigeant sur Lyon.

Trains se dirigeant sur Paris.

Paris	Montargis	Moulins	St-Germain-Les-Fosses	St-Martin-d'Etampes	Laplaud	St-Etienne	Roanne	Le Coteau	St-Cyr-de-Favières	Vendanges	St-Jodard	Palud	Feurs	Montbrison	St-Etienne	Givors	Lyon
matin	5 50	12 58	2 07	5 35	5 52	8 49	4 38	4 45	4 59	5 11	5 22	5 40	5 57	6 06	7 14	9 9	10 5
matin	8 45	1 37	6 53	7 30	7 53	8 10	8 30	8 45	8 59	9 11	9 22	9 40	9 57	10 06	11 14	13 9	14 5
soir	7 40	9 51	1 09	12 1	12 4	1 53	12 59	1 18	1 32	1 44	1 55	2 13	2 30	2 39	3 47	5 12	6 5
soir	11 4	8 4	8 30	10 8	10 47	11 25	11 40	12 18	12 32	12 44	12 55	1 13	1 30	1 39	2 47	4 12	5 40

Lyon	Givors	St-Etienne	Montbrison	Feurs	Palud	St-Jodard	Vendanges	St-Cyr-de-Favières	Le Coteau	Roanne	St-Germain-Les-Fosses	Laplaud	St-Martin-d'Etampes	St-Etienne	Moulins	Montargis	Paris
matin	5 50	8 45	9 54	10 46	11 9	11 24	11 44	11 55	12 18	12 21	12 28	12 52	1 9	1 21	1 32	1 41	2 1
matin	7 45	8 49	9 54	10 46	11 9	11 24	11 44	11 55	12 18	12 21	12 28	12 52	1 9	1 21	1 32	1 41	2 1
matin	11 55	12 59	1 44	2 39	2 59	3 14	3 34	3 45	3 57	4 11	4 18	4 43	5 9	5 15	5 24	5 31	6 1
soir	3 35	4 8	5 41	6 27	6 47	7 2	7 29	7 48	8 15	8 45	9 15	9 45	10 35	10 48	11 52	12 4	1 5
soir	9 15	10 4	11 43	12 39	12 46	1 1	1 8	1 15	1 38	1 41	1 48	2 13	2 28	2 48	3 5	4 14	5 15

Roanne, le 12 Avril 1863

Souscription en faveur des ouvriers sans travail de la ville de Roanne.

M. Hye de Varinay, maire de Tarare, montant d'une souscription, 2,000 fr.

M. le Maire de la ville de Roanne a adressé, à cette occasion, la lettre suivante à M. le Maire de la ville de Tarare.

Roanne, le 7 avril 1863.

A Monsieur Hye de Varinay, maire de Tarare.

Monsieur et honoré Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre lettre d'hier et des deux mille francs que vous m'avez adressés par l'intermédiaire de M. Thoral, de votre ville, à titre de secours pour les ouvriers de notre industrie cotonnière, si éprouvée, comme vous le dites, par la crise exceptionnelle dont elle a tant à souffrir.

Cette marque de bienveillance et de bon voisinage a été accueillie avec une vive gratitude par le comité de secours, auquel je me suis empressé de la communiquer; elle honore l'administration que vous présidez si dignement, et contribuera à soulager les malheureux pour lesquels elle sera d'une efficace sympathie.

Je vous remercie en même temps, ainsi que votre comité de souscription, des sentiments de vraie fraternité que vous m'exprimez dans les termes les mieux sentis. La ville de Roanne conservera avec reconnaissance le souvenir de celle de Tarare, sa voisine.

Recevez, monsieur et honoré collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments et de ma considération la plus distinguée.

Le maire de la ville de Roanne,

Signé, BOULLIER.

Au moment où les travaux des champs vont commencer, nous croyons devoir rappeler que, aux termes d'une décision ministérielle, les ingénieurs des ponts et chaussées sont appelés à prêter gratuitement leur concours aux particuliers qui le réclament, soit pour les études et la rédaction des projets de drainage, soit pour la surveillance et l'exécution de ces projets.

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

Les Immortelles de mer.

SOUVENIRS DES LANDES.

IV.

Michel resta.

Hors de l'oasis, il ne trouvait que la lande ou la pinada: la lande lui faisait peur, la pinada lui donnait le vertige. En effet la pinada n'a rien de réjouissant.

Partout des pins, des pins espacés également, à la pose correcte et pédante; précis, guindés, étendant à la même hauteur des branches de même dimension, ils forment une voûte sombre, froide et plate, que le soleil ne déchire jamais pour sourire à travers les fentes.

La mousse qui grimpe au pied des arbres verdit les angles des pierres; les hautes herbes qui tremblotent au gré du vent, les petites fleurs bleues qui se cachent derrière les feuilles sont à jamais bannies du pied de cette longue colonnade.

On marche éternellement sur un sable saupoudré d'aiguilles de pins, grises, ternes et cassantes comme un métal dépoli. Le voyageur est abasourdi, à demi-pétrifié en face de cette monotonie inexorable qui fait penser au supplice d'un homme condamné à voir pendant l'éternité, défilant devant lui des soldats vêtus de gris.

Les oiseaux eux-mêmes sont intimidés par tant de majestueuse symétrie; ils fuient la pinada: rien n'y chante, si ce n'est le grillon ou le résinier; mais les notes de l'homme ne sont guère plus variées que celles de l'insecte.

Parfois, à la lueur du jour, se glissant entre les troncs d'arbres, on pressent une clarté; il semble alors que l'on retrouve la vie au sortir du tombeau.

Les demandes des intéressés ne doivent plus être soumises préalablement à l'approbation de S. Exc. M. le ministre. Pour abréger les délais qui pourraient nuire au développement du drainage, les opérations d'étude et de surveillance seront autorisées par MM. les préfets, sur les avis qui leur seront fournis par les ingénieurs.

La cour de cassation (chambre des requêtes), à son audience du 3 mars dernier, a décidé que les dividendes distribués aux commanditaires en vertu d'inventaires frauduleux, alors que la société n'avait fait aucun bénéfice, ne sont qu'un remboursement de leur mise sociale, et doivent être rapportés par eux à la faillite, aux termes de l'art. 1376 du code Napoléon, malgré leur bonne foi. Les créanciers exercent l'action en répétition en vertu d'un droit qui leur est propre, non comme représentant le gérant, et cette action est de la compétence des tribunaux de commerce.

Le vendredi 24 avril prochain, à deux heures de relevée, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, il sera procédé à l'adjudication au rabais et sur soumission cachetée, des travaux à exécuter pour la reconstruction du pont Tilsitt.

La dépense est évaluée à 937,000 fr., non compris 113,000 fr. de sommes à valoir, ce qui porte le total de l'adjudication à 1,050,000. Le montant du cautionnement exigé est de 31,000 fr.

Le Corps législatif vient d'être saisi d'une disposition additionnelle au projet de loi portant fixation au budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1864. — Il s'agit d'assurer la perception du droit de timbre sur les récépissés qu'aux termes de l'art. 49 de leur cahier des charges les Compagnies de chemins de fer sont tenues de délivrer aux expéditeurs, lorsque ces derniers ne demandent pas de lettres de voiture. Le timbre s'appliquerait non aux bulletins de bagages, mais exclusivement aux récépissés constatant les expéditions par la grande et petite vitesse.

D'après le projet, ces récépissés, qui doivent énoncer la nature et le poids des colis, le prix total du transport et le délai dans lequel il devra être effectué, seraient assujettis au droit de timbre de 10 centimes.

Le nombre des expéditions faites par les chemins de fer en 1862, et divisées à peu près par

moitié entre la grande et la petite vitesse, s'est élevé à 22,550,000. Ce mouvement donnerait lieu à une recette de 2,255,000 fr. qui naturellement s'accroîtrait par l'augmentation des opérations commerciales et le développement des chemins de fer.

Hier les 1^{er} et 2^{es} escadrons de lanciers, venant de Lyon et allant à Versailles, sont arrivés à Roanne et font séjour aujourd'hui. L'effectif est de 235 hommes, dont 14 officiers, et 225 chevaux. Mardi 14, arrivera le 3^{es} escadron du même corps avec l'Etat-major. L'effectif est de 273 hommes, et 292 chevaux.

M. Serre, propriétaire-cultivateur à Montbrison, a obtenu deux prix au concours général de Poissy : un 3^e prix pour un bœuf de plus de quatre ans, dans la catégorie des races françaises diverses, puis un autre 3^e prix pour un bœuf de race Durham.

M. Balay, éleveur à Chalais-le-Comtal, a obtenu un 2^e prix dans la 10^e catégorie comprenant les bœufs de croisements divers.

Lundi, 6 avril, le nommé Claude Rey, âgé de 58 ans, chapelier, rue de la Berche, à Roanne, a été trouvé mort dans un pré au lieu dit les Boulevards.

Il avait la mâchoire emportée par un coup de feu qu'il s'était tiré dans la bouche; un pistolet était à côté de lui.

Il paraîtrait que depuis longtemps ce malheureux avait laissé percer le dessein de mettre fin à ses jours.

Un commencement d'incendie s'est manifesté, dimanche, 5 avril, dans le domicile de M. Brossette, propriétaire, demeurant au lieu de Montrolin, commune de Cuignier.

En se couchant, Mme Brossette a mis le feu aux rideaux; les flammes n'ont pas tardé à se communiquer au lit et à des vêtements suspendus à un porte-manteau; voyant qu'elle ne pouvait se rendre maîtresse du feu, Mme Brossette est sortie de la chambre en emportant son enfant et a appelé du secours.

Heureusement les voisins sont accourus et en moins d'une heure le feu était éteint.

Les dommages sont évalués à 500 fr.

étonnée, se prêtait naïvement aux fantaisies du malade.

Il éprouva quelque dépit en remarquant qu'elle ne baissait guère les yeux et ne pensait pas du tout à rougir.

Pour elle, Michel n'était pas un homme, c'était un étranger, un échantillon des produits de la terre inconnue.

Plus qu'ailleurs, au fond de la Lande, l'étranger est l'objet d'un étonnement méfiant. Quant à Lennie, dont l'esprit inquiet voyageait sur la fumée du chemin de fer, comme sur les vagues de l'Océan, elle se demandait souvent ce qu'il pouvait y avoir au-delà des montagnes de sable et des forêts de pins.

Venu de loin, Michel devait naturellement provoquer ses naïvetés et ardentes curiosités. Ce jour-là, elle n'avait pas récolté de barbas, mais aussi la hachette du père Rabba restait accrochée à son clou.

Après avoir constaté que près de sa porte, dans le buisson, des gouttelettes de sang pendaient au bord des feuilles, il était resté quelque temps rêveur, le bérêt rabattu sur le front, une main dans la poche, l'autre tenant sa pipe éteinte.

Se rapprochant, il écoutait et regardait Michel; tout en le regardant il se dit à lui-même : — Qui diable a empêché ce jeune homme de partir ce matin ? Je crois bien que ce n'est pas moi qui le retiens... voilà un accès de fièvre un peu bien imprévu ! Ma fille a la peau pas mal noire, il faut croire que cela flatte les étrangers... Ce garçon-là doit être à son aise, un homme qui a le moyen de faire si mal son service ! enfin voyons toujours venir... Il en était là de son monologue intérieur, lorsque les feuilles sèches frissonnèrent sous un pas discret et timide. Se retournant, il vit Bélie, mais Bélie tout neuf des pieds à la tête. Un col de chemise caressait ses joues fraîchement rasées, il avait poussé l'héroïsme jusqu'aux limites du miracle, en introduisant ses pieds dans ses souliers de première communion ;

Vendredi matin, un chien atteint d'hydrophobie, après avoir parcouru les rues de la Fouillouse, s'était introduit dans la propriété de M. ... La première personne qui s'offrit à sa vue était la femme du jardinier; il courut aussitôt vers elle, mais cette femme, devinant à ses allures qu'il devait être enragé, eut le temps de s'enfermer avant qu'il eût pu l'atteindre. Elle appela immédiatement son mari qui s'arma d'un fusil, et pendant que le chien était aux prises avec ceux de la maison, il put l'ajuster et l'étendit raide mort du premier coup.

M. ... a voulu se convaincre de l'état de maladie de ce chien errant, et un vétérinaire qui en a fait l'autopsie, a reconnu qu'il présentait tous les caractères de la rage.

On nous assure que dans la matinée, il avait mordu plusieurs chiens de la Fouillouse. Nous engageons vivement les propriétaires de ces animaux à les abattre, afin d'éviter tout malheur; en pareille circonstance, la négligence devient un acte coupable; les résultats peuvent en être terribles, pour que, même dans le doute, l'hésitation soit permise un seul instant. *Mémorial de la Loire*.

Nous recevons de Saint-Jodard la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Le clergé du diocèse de Lyon vient de perdre un de ses membres les plus respectables et les plus aimés. Veuillez réserver dans votre journal une petite place à la vive et unanime expression de nos regrets. Quand la mort frappe un saint prêtre, ce coup trouve un écho dans l'Eglise entière.

Monsieur Jean-Baptiste Brandon, chanoine d'honneur, et curé de la ville de Feurs, ancienne capitale du Forez, était né à Sainte-Colombe (Loire) quelques années avant la Révolution française. Il fit sa première communion, dans une de ces pauvres retraites, image de l'étable de Bethléem, où Dieu exilé de nos temples cherchait alors un refuge. Le sacerdoce que la terreur avait changé en noviciat du martyre était une vocation périlleuse. Le jeune homme y vit un attrait de plus pour son cœur. Successivement élevé du petit séminaire de Saint-Jodard, et du grand séminaire de Lyon, il montra déjà ces qualités aimables, ces vertus simples et solides, qui plus tard feront de lui le type du bon curé. Après un court vicariat à Saint-Germain-Laval, fut un ministère de quelques années dans deux successives où son nom resta entouré d'une auréole d'amour et de respect; il vint à Feurs, poste qu'il occupa trente-cinq ans. C'a été le grand théâtre de son zèle, et aussi de cette gloire modeste et pure qu'il ne recherchait point, et qui l'a couronné presque à son insu. Je ne puis redire ici tout le bien qu'il a fait dans cette ville, où la révolution avait laissé de lamentables

à travers sa chevelure quelques sillons irréguliers trahissaient les efforts malheureux d'un peigne qui n'avait pu se frayer un passage à travers la forêt vierge.

Il se préparait quelque chose de solennel. Fort ému, le père Rabba fit appel à toute sa dignité.

V.

Bélie venait de recevoir la visite du curé. Ce curé ne ressemblait pas à tous les autres. Né au milieu de ses paroissiens, il en partageait les idées et les allures, et quelle que fût son érudition, sous la soutane rapée, le paysan Landais perceait à chaque instant.

On le savait intrépide chasseur et rude joueur. Son ami le médecin, qui lui pratiquait de fréquentes saignées, à cause de sa forte complexion, était la victime ordinaire de ses taquineries.

Suivant à la lettre l'exemple du bon pasteur qui rapporte sur son dos la brebis égarée, c'est par le collet qu'il ramenait à l'église les paroissiens marrons qui n'aimaient pas son prône; s'il était respecté, c'est qu'il était craint aussi.

Son bâton avait vite raison des épouses qui voulaient faire leurs affaires sans lui.

Pénétrant dans la cabane de planches où résidait Bélie, il s'était assis sur une boîte de maïs, un peu embarrassé de l'entrée en matière.

Le berger fixa son visiteur : on eût dit qu'au moment d'entreprendre une lutte d'athlètes, ces deux hommes forts se mesuraient du regard. Le curé prit un morceau de racine de brande dans lequel Bélie avait commencé à sculpter une tête de loup. Beaucoup de pipes répandues dans le commerce sont l'ouvrage des paysans landais. L'artiste inexpérimenté, manquant d'outils comme de dessin, n'avait pu produire qu'une ébauche assez grossière; mais son œuvre offrait un caractère de vérité brutale qui effrayait. Profitant habilement de certaines veines blanches, il avait su animer le regard et mettre en relief des dents

Le curé serra son bâton et sentit son avant-bras

avez affaire à lui ! —

Je note en passant qu'il témoigne pour l'autre sexe les sentiments et les égards les plus affectueux. Il est attentif, et au besoin épressé; c'est qu'il connaît toute la fine fleur du savoir-vivre, de la vie élégante; mais il

Courrier de Bourges.

Un correspondant du *Times of India* vient de communiquer à ce journal un projet consistant à fabriquer le gaz d'éclairage avec des corps humains. Le premier essai aurait lieu à Bombay. On établirait, dans cette ville un four immense dans lequel on jetterait les corps destinés à cette fabrication, qui aurait ainsi un double avantage, incinération parfaite et production d'un gaz éclairant d'un prix très minime. L'auteur de ce projet estime que chaque corps donnera en moyenne 200 pieds cubes de gaz, ce qui assure à l'entreprise des bénéfices considérables. Enfin, il recommande aux Indiens d'encourager la propagation d'une découverte qui leur assurerait une destinée posthume aussi utile à leurs survivants que brillante pour eux-mêmes.

— Des moralistes chagrins, dit le *Courrier de Lyon*, se plaignent de la rareté croissante du mariage, et de la dureté de cœur des célibataires qui meurent dans l'impénitence finale. C'est évidemment faute de s'entendre et non faute de bonne volonté, que les deux sexes n'allument pas plus souvent les flambeaux de l'hyménée. Voici, par exemple, un malheureux veuf qu'on n'accusera certes pas de fuir le joug matrimonial. A peine libéré, il aspire à reprendre d'autres fers ou d'autres chaînes de fleurs. Dans son impatience, il conte son amoureux martyre à toutes les promeneuses du parc de la Tête-d'Or, par une affiche manuscrite collée sur les bancs et conçue en ces termes, que nous nous faisons un devoir de reproduire textuellement, pour l'édification des cœurs sensibles. Avis : un monsieur veuf... dans les affaires... désire épouser une demoiselle ou veuve, de 28 à 35 ans, avec dot ou sans dot, une infirmité ne serait pas un obstacle. Ecrire poste restante, jusqu'au 31 mars, à...

Une main barbare a déchiré l'adresse de cette requête amoureuse, que l'on peut voir encore solidement collée sur un des bancs du sentier du lac, voisin de la mare aux canards. Rapprochement providentiel, mais inutile ! cette impitoyable mutilation sera cause que des milliers de femmes sans dot, mais jouissant de quelques bonnes infirmités, mourront sans avoir pu faire le bonheur de ce phénix des maris.

Souvenirs judiciaires. Justice de paix.
Narcisse : Monsieur le juge, je suis artiste dramatique, je remplis les emplois d'amoureux sur un théâtre de la banlieue. Dans mon emploi je suis obligé d'être infiniment passionné, d'adorer toutes les dames, y compris les duègnes, ce qui ne laisse pas d'avoir ses inconvénients. Eh bien ! mon feu, ma verve, tout ce qui me vaut les applaudissements du parterre, le croiriez-vous ? cela tourne à mon détriment !...
Le juge : Comment cela ?

Narcisse : Parbleu ! je gagne cent francs par mois à enlever les pupilles, à faire la cour aux grandes coquettes, à séduire les ingénues dans les rôles de mon emploi, et on veut me faire payer cent cinquante francs de fournitures.

Le juge : De fournitures ! Et de quelle espèce ?
Narcisse : Des baisers. (Rire prolongé.) Cent cinquante francs de baisers, pour un homme seul, c'est exorbitant. (Nouveaux rires.) C'est pourtant ce que Valsin, notre père noble, a l'audace de vouloir me faire payer...

Le père noble : Un peu, mon vieux !...
Le juge : Comment cela ?

Le père noble : C'est tout simple. Il y a dans tous les théâtres, un règlement dont voici la teneur :

Art. 1^{er}. Lorsque dans son rôle, un artiste sera tenu d'embrasser une femme, il devra faire uniquement le simulacre :

Art. 2. Tout artiste qui aurait pris un baiser à une actrice sans son consentement formel sera mis à l'amende de cinq francs par baiser.

Art. 3. Les pressements sur le cœur se payeront deux francs cinquante centimes.

Or, Narcisse a pressé dix fois ma femme sur son cœur au lieu de faire semblant : cela fait 25 francs.

Narcisse : C'est hors de prix. (Rire générale.)
Le père noble : De plus, il l'a embrassée vingt-cinq fois pour de bon ; cela fait la somme de 150 francs réclamée.

Narcisse : Je ne l'ai pas fait sans son consentement. Or, je ne dois rien.

Le père noble : Ma femme soutient le contraire.
Narcisse : Parbleu ! n'allez-vous pas croire, mon cher, qu'elle vous dira la vérité là-dessus ? (Hilarité.) Je récusé son témoignage.
Le père noble : Je réclame le paiement, c'est dans les usages dramatiques.

Narcisse : Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, arrangeons-nous à l'amiable. Voyons, je fais des offres réelles.

Le père noble : Ça va.
Narcisse : J'ai pris vingt-cinq baisers à votre femme ?

Le père noble : Oui.
Narcisse : Eh bien ! j'offre de les lui rendre. (Longue et bruyante hilarité.)

Lorsque le juge parvint à faire rétablir le silence, il termine les débats en renvoyant les parties devant le directeur chargé de statuer ou de concilier les intérêts.

Bibliographie

LE COMTE KOSTIA,

Par VICTOR CHERBULIEZ.

La publication de cette œuvre a été un véritable événement littéraire. Elle révèle une imagination puissante, un style de maître, des études de caractères qui frappent et captivent l'attention ; de plus, une originalité d'invention qui se rencontre bien rarement dans les romans contemporains.

Le comte Kostia est un seigneur russe, instruit, aimant surtout les livres qui traitent de l'histoire de Byzance, mais dont la culture intellectuelle n'a point adouci les mœurs, tempérées des passions sauvages, mélange de barbarie, et de politesse cruelle en quelque sorte. Despotisme vis-à-vis de son entourage, sans pitié pour ceux qui le servent, il fustige jusqu'au sang le pauvre serf qu'une circonstance accidentelle empêche d'obéir aussi vite qu'il l'entend. Chez le comte Kostia, d'ailleurs, la jalousie et le désir de la vengeance s'ajoutent encore aux instincts du Tartare. Un mystère terrible pèse sur son existence : trompé dans ses plus chères affections, — il le croit du moins, — il est convaincu que le seul enfant qui lui reste est le fruit de l'adultère. Aussi cet enfant, le malheureux Stéphane, est-il haï par son père et souffre plus que nul autre de ses féroces caprices.

Un autre malheureux, c'est le P. Alexis, qui se trouve attaché comme à la glèbe, parce que sa qualité de prêtre l'a rendu dépositaire du secret de la comtesse Kostia qui est morte jeune. La figure de ce personnage est dessinée avec un grand art. On ne saurait pousser plus loin l'esprit d'observation. L'auteur a su peindre en perfection l'alliance, assez fréquente chez les popes grecs, des préjugés superstitieux et des goûts sensuels avec une âme qui ne manque ni d'élévation, ni d'énergie : le P. Alexis, habituellement absorbé par les jouissances de la table ou par sa passion malheureuse pour la peinture, se transforme quand l'idée religieuse l'inspire et serait prêt à tous les sacrifices plutôt que de manquer à son devoir.

Gilbert, le secrétaire français du comte, est plein de sens et de droiture, indépendant, ferme, capable d'exaltation quoique d'ordinaire calme. Il déçoit d'ailleurs, merveilleusement, les manuscrits byzantins que le comte possède ; et de la sorte il parvient à gagner son estime et presque son affection.

Stéphane seul repousse avec dédain les avances du jeune secrétaire. Chez cet enfant le jong produit la révolte ; mais Gilbert n'en persiste pas moins à vouloir gagner ce cœur si rebelle, surtout lorsque certains indices lui font pressentir d'un sombre drame cachant sous la violence de Stéphane. Le désir pénétrer ce mystère s'empare de lui, son intérêt pour la victime redouble, et quelque peu de curiosité se mêle peut-

être aussi à cet intérêt. Quoi qu'il en soit, pour arriver jusqu'à Stéphane, pour pénétrer ce cœur qui semble impénétrable, Gilbert exposera maintes fois sa vie, courrant la nuit sur les toits, au risque de se casser le cou. Enfin, tout s'explique : Stéphane une fille que, par haine pour la mémoire de sa femme coupable, le comte a fait élever comme un garçon. Voilà le nœud de l'intrigue : mais comment se dénoue-t-il ? Le docteur du comte Kostia s'empoisonne et meurt après avoir déclaré que ce fut lui qui, par esprit de vengeance, organisa contre la comtesse un infâme guet-apens. Puis, comme il croit que le comte, dans un accès de fureur, vient de tuer Stéphane, il lui remet, triomphant, une lettre de la comtesse, d'où il ressort que Stéphane était bien sa fille légitime, que l'enfant de l'adultère n'a pas vécu.

Heureusement Stéphane n'est point tout à fait morte, et son père la ressuscite en la donnant à Gilbert. Le farouche Kostia se transforme en un bonhomme placide, maniant la bêche, cultivant ses fleurs, et faisant des niches au P. Alexis : le petit garçon mal élevé, en une femme charmante ; l'ami Gilbert, en mari très décidément amoureux.

Résumons, en finissant, que la lecture du *Comte Kostia* donne à l'esprit et au cœur une de ces jouissances exquises qu'on appréciera d'autant mieux, qu'elles sont rares aujourd'hui dans la littérature.

Ajoutons aussi, pour les curieux, que tout ce drame se déroule dans un sombre château des bords du Rhin.

Le roman de M. Cherbuliez peut se résumer ainsi : c'est la lutte d'un cœur généreux, celui de Gilbert, contre deux autres cœurs qui résistent, d'abord, mais qu'à force de patience, de sang-froid, et aussi d'audace, à force de franchise et de bonté, il parvient à vaincre et à soumettre. Combien sont touchantes les pages où l'auteur nous raconte les premiers entretiens de Gilbert avec Stéphane ! Combien est profonde l'analyse de cette affection qui, née d'abord de la pitié, monte, monte comme une sorte de flot, à travers le récit, jusqu'à ce qu'elle atteigne les hauteurs fébriles d'un sentiment qui est plus que de l'amitié.

La métamorphose physique et morale par laquelle le drame s'achève vers le dénouement, nous apparaît avec des réticences exquises, des nuances pleines de naturel et de fraîcheur. Si vives et si pénétrantes sont les peintures dans ce livre, si réels sont les horizons, que très-probablement une histoire vraie se voile dans le roman de M. Cherbuliez : l'excellence du style semble, d'ailleurs, accentuer la réalité des faits dont il nous donne le récit, l'un des plus émouvants, des plus imprévus qui se soient produits dans ces dernières années.

La Revalescière, délicieux déjeuner, à quelques sous par jour, économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes et guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolies, rhumatisme, goutte, épuisement, dépression, manque de fraîcheur et d'énergie.

Extrait d'un article du *Sigle* du 20 Décembre 1857.

Le gouvernement anglais a décerné une récompense bien méritée de 125,000 fr. à M. le docteur Livingstone, pour ses découvertes importantes en Afrique. Ce célèbre explorateur, qui a passé seize ans parmi les indigènes de l'ouest de ce pays, a communiqué à la Société Royale des détails très-intéressants et bien curieux sur les conditions morales et physiques de ces peuples heureux et favorisés par la nature. Se nourrissant de la plante la plus bienfaisante de leur sol salubre, la *Revalescière*, l'Arôme de Santé Du Barry, elles jouissent d'une parfaite exemption des maux les plus terribles à l'humanité : la consommation (phthisie), toux, asthme, indigestion, gastrite et gastralgie, cancer, constipa-

tion et maux de nerfs, leur sont parfaitement inconnus. La délicieuse farine de cette plante restauratrice, introduite il y a dix-huit ans en Angleterre par M. Du Barry, en extirpant les maladies indiquées, y a produit les résultats les plus heureux sur la durée de la vie : à Londres, par exemple, le chiffre officiel des décès ne s'élève guère plus qu'à 1,200, tandis que les naissances dépassent 2,000 par semaine ! soit un gain de soixante pour cent !

MAISON BARRY, PLACE VENDÔME, 20, A PARIS.
1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil. (franco), 32 fr. Qualité double, 1/2 kil. 8 fr. ; 5 kil. (franco), 38 fr. Contre bon de poste.

Dépôt à Roanne, chez M. ROUBAUD, pharmacien.

Changement de domicile. — Paris.

L'INSTITUTION JAUFFRET va être transférée, à partir du quinze courant, place Royale, 6, hôtel Guéméné (ancienne demeure de Victor Hugo). — Vaste et magnifique local ; très-grand jardin ; bail de trente ans. — Directeur de l'institution, M. COURCOUX, ancien professeur d'histoire, ex-précepteur de S. A. R. le duc de Chartres. — Président honoraire du Conseil d'administration, M. DUBAURE, ancien ministre, aujourd'hui bâtonnier de l'ordre des avocats.

On connaît depuis longtemps l'efficacité du café de CLANDS doux contre les maux de tête et d'estomac. On sait qu'il fortifie les enfants et qu'il donne de l'embonpoint aux personnes faibles et nerveuses. L'expérience a démontré que sans ôter le parfum du café des Iles, il en détruit les propriétés irritantes. Toutefois, ces avantages ne peuvent s'obtenir qu'en employant une bonne préparation. Nous donnons la préférence au *Café de l'entrepôt central de France*, qui est en paquets jaunes et dont les deux bouts verts portent d'un côté la marque de fabrique de l'entrepôt et de l'autre la signature : LECOQ et BARGOIN.

SAISON DU PRINTEMPS.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

IRRITATIONS de POITRINE et de la Gorge.

L'efficacité de la PATE et du SIROP de NAFÉ de DELANGRENIER a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

AMÉLIORATION, fortification et guérison des vues affaiblies, fatiguées et malades sans opération ni remèdes, par les Lunettes graduées de RAPHAEL et FISCHER, 100, rue de l'Impératrice, près Bellecour, à Lyon.

MERCURIALE SANS VARIATION.

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^e AUROUX, notaire à Roanne.
FORMATION DE SOCIÉTÉ.

Aux termes d'un acte reçu M^e AUROUX et son collègue, notaires à Roanne, le huit avril mil huit cent soixante-trois, enregistré :

M. Jean-Baptiste Mondon, prénommé en famille Baptistin, négociant, demeurant à Roanne ;

Et M. François Démaison, négociant, demeurant aussi à Roanne ;

Ont fait entre eux la société en nom collectif et commerciale dont les principales conditions suivent :

Article premier. — MM. Mondon et Démaison s'associent pour l'achat, le dégraisage et la revente des chiffons, déchets de coton et articles divers qu'il leur plaira y ajouter.

Article deuxième. — Le siège de la Société est fixé à Roanne.

Article troisième. — Cette Société est faite pour cinq ans et sept mois, qui prendront rétroactivement cours au premier avril mil huit cent soixante-trois et finiront le premier novembre mil huit cent soixante-huit.

Article quatrième. — La raison de commerce sera : *Baptistin Mondon et Compagnie*, et la signature sera : *B. Mondon et Compagnie*.

Article cinquième. — M. Mondon aura seul la signature sociale, mais ne pourra s'en servir que pour les affaires de la Société.

Pour extrait conforme :
AUROUX.

Etude de M^e CORNU, avoué à Roanne.
Purge d'hypothèques légales.

Par acte reçu M^e Roffat, notaire à St-Haon-le-Châtel, le 6 octobre 1859, enregistré et expédié, M. Claude Chervin et Mme Marie Du-faut, son épouse, propriétaires, demeurant ensemble au bourg de Pouilly-les-Nonnains, ont solidairement vendu à la commune de Pouilly-les-Nonnains, et pour elle M. Antoine-Marie Ponchon, son maire, propriétaire, demeurant en ladite commune, en son château de Minardi, un corps de bâtiments servant de maison d'habitation, avec ses aisances et dépendances, plus un jardin attenant du côté du midi, le tout de la contenance d'environ huit ares, et situé au bourg de la commune de Pouilly-les-Nonnains, moyennant la somme de 2450 francs.

Avis à ceux qui pourraient avoir droit à des hypothèques légales non inscrites.

Etude de M^e PROST, avoué à Roanne
VENTE par licitation

D'IMMEUBLES
Situés sur les communes de Saint-Julien-d'Odes, de St-Germain-Laval et de Pommiers, Pardevant M. Duvergier, juge au tribunal civil de Roanne.

Adjudication au 28 avril 1863, à midi.
Ces immeubles comprennent 38 articles, composés de terres, prés, vignes, jardins, bois

taillis ; l'article 30 comprend une grande maison d'exploitation et d'habitation et un sol, ayant une superficie de 4 ares 30 centiares, appelés l'un et l'autre Saint-Julien, et portés sous les numéros 404 et 404 bis du plan cadastral, section A ; ils sont confinés : à l'est, par bâtiments à Jorlain ; au sud, par l'église, et à l'ouest, par le chemin qui aboutit à l'église, et, au nord, par la place publique.

Les bâtiments sont construits en pierres, chaux, sable et pisé, et couverts en tuiles creuses. Il existe dans les mêmes bâtiments des écuries, hangars, un fenil et une cour. Il se trouve un puits à eau claire dans le pré attenant au jardin, porté sous le numéro 335.

Mises à prix :

Pour le 1^{er} lot, composé des immeubles compris dans les 14 premiers articles de la désignation, sur la mise à prix de 4,000 fr.

Pour le 2^e lot, qui se composera des immeubles dépendant de la succession du sieur Antoine Simon père sur celle de 7,000 fr.

Pour le 3^e lot, qui comprendra les immeubles dépendant de la succession de Marguerite Duivon, femme d'Antoine Simon père, sur celle de 6,000 fr.

Et enfin pour le 4^e lot, qui comprend le pré dit Pommiers, situé sur la commune de Pommiers, sur la mise à prix de 800 fr.

Etude de M^e GOURDIAT, avoué à Roanne.

VENTE
Par expropriation forcée,

Sur renvoi

En l'audience des criées du tribunal civil de Roanne,

Au plus offrant et dernier enchérisseur,

En un seul lot,

D'UNE MAISON

Avec aisances et dépendances, et d'une petite vigne joignant la maison,

Situés sur la commune de Renaison, au lieu des Ruets, canton de Saint-Haon-le-Châtel, arrondissement de Roanne (Loire).

Adjudication au mardi 28 avril 1863, de 10 heures du matin à 1 heure de relevée.

Ces immeubles ont été saisis sur M. Thiodet Frédéric, ancien avoué, demeurant à Roanne, en sa qualité de curateur nommé à la succession vacante de Jean-Michel-Claude Pain, décédé.

Tribunal de Commerce de Roanne

FAILLITE VEUVE PALLET.

Par jugement du tribunal de commerce de Roanne, du 1^{er} avril 1863, l'ouverture de la faillite de veuve Pallet, teinturière à Roanne, qui avait provisoirement été fixée au 29 janvier dernier par le jugement déclaratif, a été définitivement reportée au 10 octobre 1862.

A VENDRE

UNE MAISON BOURGEOISE

Située à Saint-Martin-de-Boisy, près de l'église.

Cette maison, nouvellement restaurée, assez vaste pour une famille, est heureusement placée pour la vue.

Fait partie de la propriété, une con-

tenance approximative de 160 ares de terrain, en vignes, terres, et en un jardin récemment planté à la moderne ; plus cour, écurie, remise, cuvette, poulailler, etc.

S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne, ou à M^e ROFFAT, notaire à Saint-Haon-le-Châtel.

A VENDRE
UNE

GRANDE CHAUDIÈRE EN CUIVRE

EN BON ÉTAT

Pour débouillir le coton

S'adresser à MM. Chaverondier frères, rue du Canal, à Roanne.

CONFECTION DE VÊTEMENTS

POUR

Dames et Enfants

Madame POUDE donne avis qu'elle se charge de la Confection des vêtements pour Dames et Enfants.

Comme par le passé, elle remettra, à façon, les vêtements de soie et laine à la nouvelle forme.

AUX PROPHÉTÉS

RUE DU COLLÈGE, 21. 3-3

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

UNE MAISON

ET UN

FONDS DE CAFÉ-RESTAURANT

Situés à Roanne en face de la gare du chemin de fer.

S'adresser à M. HENNEBERT, propriétaire, qui habite ladite maison. 10-6

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT

Située au Rivage de Roanne, sur le bord de la Loire,

Composée de divers corps de bâtiments, d'un beau Jardin anglais et potager, et de diverses dépendances.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du Journal.

Changement de domicile

FÉLIX GALOPIN

MARCHAND-TAILLEUR

Ci-devant rue Impériale, 35, maison Michon

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin

Même rue, maison Guernonpré, 74, au 1^{er}

On trouvera toujours chez lui un grand assortiment de Draperie et Nouveautés pour vêtements d'hommes.

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

POUR FABRIQUE DE COTONNES

Située à Roanne, rue Beaulieu, 33

Pouvant contenir six Ourdissoirs, une Collierie, une Sécherie et deux grands Magasins.

S'y adresser.

AVIS aux CULTIVATEURS

TOPIQUE NORMAND

contre le PIÉTAIN

De E. DAVY, pharmacien à Bayeux.

GUÉRISON EN 24 HEURES

Prix du Fl. 2 f. 50 avec l'instruction.

Dépôt à Roanne, ph. Paul GERBAY ; dans es autres villes, chez tous les pharmaciens.

15 années de succès !

RHUMES, TOUX NERVEUSES

BRONCHITES ET AUTRES IRRITATIONS DE POITRINE

Guéries et prévenues par l'emploi du

SIROP PECTORAL PAREGORIQUE

ET DE LA PATE PECTORALE

de Emile MOUSSERON, ph. à Dijon.

Dépôt chez M. GARNIER, ph. à Roanne.

DÉPOT spécial des Véritables LIQUEURS

DU PÈRE GARNIER

DE LA GRANDE-CHARTREUSE

chez M. Michaud, rue de la Paroisse, à Roanne

CLOCHES DE JARDIN

A VENDRE
S'adresser, hôtel Saint-Louis.

UNE FABRIQUE des produits réminéralisés pour éclairage cherche un représentant à la commission. — S'adresser à M. SERGIERS, à Saint-Denis-sur-Seine. 3-2

CHAUX AMMONIACALISÉE

ENGRAIS TRÈS-RICHE
A BON MARCHÉ
S'adresser à M. E. GENOT, marchand de charbon à Roanne.

A VENDRE

150 TOMBREAUX DE SABLE

Situés à la rue Poisson, 21
Chargés à volonté, à 80 centimes.

BOIS DE BRULE

A VENDRE

Chez M. GUILLET, marchand de bois, au Coteau, à des prix très-avantageux.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINQUINA D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ÉTHÉR DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

St-Etienne, FESSY; — Firminy, GALLOIS; — Montbrison, POTTIER; — Roanne, MERCIER; — Tive-de-Gier, RIGAUD; — St-Chamond, MOLLARD.

CLOUTERIE MÉCANIQUE

BAISSE DE PRIX

Le sieur DOMAS, marchand de fer à Roanne, a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'il vient de recevoir l'autorisation des usines dont il est le dépositaire de faire une baisse de prix, variant, suivant les articles, de 10 à 30 pour cent sur toute la

Clouterie Mécanique pour Chaussures.

La clouterie forgée reste dans les mêmes conditions que par le passé. Le sieur DOMAS fera connaître les nouveaux prix à ceux de ses clients qui lui en feront la demande.

SELS DE MER

de la Compagnie des Salins du Midi
Seul dépôt à Roanne,
CHEZ M. COGNARD FILS AINÉ
Rue des Bourrasnières, 5.
PRIX

Sel gros grainé, 13 fr. 00 les 100 kilos.
Sel fin de table, 15 fr. 00 » »

UN JEUNE HOMME connaissant la comptabilité commerciale, désirerait trouver un emploi quelconque dans les écritures. — S'adresser au bureau du Journal, rue Impériale, 70.



5 MÉD. D'OR AUX EXP. NAT.
de 1859, 1864 et 1889
GRANDE MÉDAILLE D'HONN.
A L'EXPOSIT. UNIVERSELLE
1889.

COUVERTS ARGENTÉS
A 80 GRAMMES.

Marque de la fabrique.

Il est bien difficile à nos représentants d'avoir dans leurs magasins un échantillon de chacun des produits que nous fabriquons, mais ce qu'il est nécessaire qu'ils aient, et ce qu'ils ont, c'est un assortiment capable de donner une idée de notre fabrication dans tous les genres. Pour leur venir en aide, ainsi qu'à toutes les personnes qui, tant en France qu'à l'étranger, désirent vendre les produits de notre manufacture, nous avons édité un **TARIF-ALBUM** donnant le dessin et le prix de vente de chaque objet, avec le poids d'argent déposé, et que l'acheteur peut toujours se faire représenter. Nous n'avons certes pas à nous plaindre de la faveur avec laquelle les négociants de tous les pays acceptent aujourd'hui nos produits, mais cependant, à la stricte loyauté commerciale, il y a malheureusement encore des exceptions. Aussi voit-on certains marchands combiner leur publicité de façon à faire croire que chez eux on ne trouvera que notre Orfèvrerie, et, quand l'acheteur s'y présente, on lui offre tout autre chose, et on le détourne de l'achat de nos produits. C'est là une manœuvre que nous nous faisons un devoir de signaler pour mettre en garde l'acheteur contre les tromperies dont il est encore malheureusement trop souvent victime. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseurs attitrés, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos Représentants, dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

ORFÈVREURIE CHRISTOFLE

Manufactures { à Paris, rue de Bondy, 56.
à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

NOUVEAU TARIF-ALBUM

DEUX MÉDAILLES A
L'EXPOSITION DE LONDRES
1862

ALFENIDE

COUVERTS ALFENIDE
ARGENTÉS.

Poinç. de mét. blanc
BIT ALFENIDE.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

AU PETIT-SAINT-THOMAS

(Trousseaux
et
LAYETTES)

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg Saint-Germain, à Paris.

(Cachemires français
et
DE L'INDE)

Les propriétaires de cet Etablissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont depuis longtemps créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco et toute expédition au-dessus de 25 francs est affranchie jusqu'à destination. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la province. — Cette Maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France. — Un Catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent.

CHANGEMENT DE DOMICILE

FAISANT-BOCHARD

Préviend le public que son magasin de Chaussures, situé rue Impériale, 25, est transféré

Rue Neuve-des-Bourrasnières, 25

Près la Sous-Préfecture.

Comme par le passé, il s'occupera de tout ce qui concerne la chaussure pour hommes et pour dames.

15 AVRIL TIRAGE. — Vient de RAPPROCHER le TIRAGE : il sera effectué MERCREDI 15 AVRIL

100000

TIRAGE PUBLIC

SOUS LA SURVEILLANCE ET AVEC LE CONCOURS DE

la RAPIDITÉ du placement des Billets, l'AUTORITÉ SUPÉRIEURE vient de RAPPROCHER le TIRAGE : il sera effectué MERCREDI 15 AVRIL 1883, 100000 FRANCS à GAGNER pour 25 c.

NOUVELLE GRANDE LOTERIE (LOTÉRIE MONTÉNEGRO) — AVEC 25 c. ON PEUT GAGNER CENT MILLE FRANCS Billets à 25 c. à Roanne et principales villes de France chez libraires, débiteurs de tabac, épiciers, etc. CAPITAL UN MILLION. 275 LOTS GROS 100000 FR. — 10000 FR. EN ESPÈCES. Avec un billet de 25 c. on participe à toutes les chances de gain de tous les lots, compris le gros lot de CENT MILLE francs. (On manquera de billets avant le tirage.)

L'AUTORITÉ, A PARIS A L'HOTEL-DE-VILLE

MÉDAILLE UNIQUE A L'EXPOSITION DE LONDRES.

CÉLÈBRES JUPES-CAGES AMÉRICAINES

HAUTES NOUVEAUTÉS POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ 1883, DITES A OEILLETS, DIAMANT, ZÉPHIR ET EXPANSION. — Grâce, bon marché, légèreté, durée.

Exiger les timbres THOMSON et MILLIET, brevetés s. g. d. g.

LE CHOCOLAT DU PARA EST LE CHOCOLAT PAR EXCELLENCE

Il suffit de le goûter pour s'en assurer.

Renfermé dans d'élégants cartonnages qui le préservent de tout contact étranger, il conserve indéfiniment son goût et son parfum : c'est une grande partie du bénéfice sacrifiée par le fabricant au profit du consommateur. — PRIX : 2 FR. LE 1/2 KIL. — AUX PÉRUVIENS, 15, RUE DE LA BANQUE, PARIS. — Dépôt à Roanne, chez M. PROST, droguiste, place du Marché.

Roanne, — 1^{re} imprimerie Sauzon, un des gérants.

Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne,

Signature de l'imprimeur,